

# STOP ALGUES MOUTARDE

## 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :

<b><u>NOM GENERIQUE</u></b>	<b>STOP ALGUES MOUTARDE</b>
UTILISATION	Biocide de traitement des eaux de piscine
FABRICANT	<b>MAREVA PISCINES ET FILTRATION</b> Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07
Email personne chargée de la Fiche de Sécurité : tech@mareva.fr	
N° d' appel d' urgence	FRANCE : 04.91.75.25.25 : Centre Anti-Poisons de MARSEILLE Allemagne : 030.19240 ou 030.30686790 : Giftnotruf BERLIN

## 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

Produit non classé

Hygroscopique

## 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

COMPOSITION	Bromure de sodium 100% CAS = 7647-15-6 EINECS = 231-599-9
-------------	---

## 4 - PREMIERS SECOURS :

CONTACT AVEC LES YEUX	Laver immédiatement et abondamment à l' eau claire. Consulter un ophtalmologiste immédiatement.
CONTACT AVEC LA PEAU	Retirer les vêtements contaminés. Laver immédiatement à l' eau claire et au savon. Consulter un médecin si une irritation apparaît.
INHALATION	Transporter à l'air libre.
INGESTION	Rincer la bouche soigneusement et abondamment. Faire boire 3 ou 4 verres d' eau ou de lait (Ne jamais faire boire une personne inconsciente). Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

**5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE :**

DANGERS SPECIFIQUES	Aucun, le matériau n'est pas combustible
MOYENS D' EXTINCTION	Utiliser les moyens d'extinction appropriés aux conditions environnantes.
PROCEDES DE LUTTE CONTRE LE FEU	Refroidir les récipients fermés. En entrepôts fermés, fournir aux pompiers un dispositif respiratoire autonome en mode de pression positive.

**6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :**

RENSEIGNEMENTS GENERAUX	Utiliser un matériel de protection adéquat, tel indiqué dans la section 8.
NETTOYAGE	Aspirer ou balayer la matière, la placer dans un récipient d'élimination adéquat. Aérer la zone et la rincer à l'eau après que le matériel renversé ait été enlevé.

**7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :**

MANIPULATIONS	Eviter de respirer la poussière. Eviter tout contact avec la peau et les yeux.
STOCKAGE	Entreposer dans un endroit frais et sec et dans un récipient fermé hermétiquement.

**8 - CONTROLE DE L' EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :**

Les installations d'entreposage et d'utilisation doivent être munies d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité.

VENTILATION	Assurer une bonne ventilation
EQUIPEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE	Respirateur à poussière. Gants et lunettes de protection chimiques, Vêtements recouvrant le corps et bottes.

**9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :**

ETAT PHYSIQUE	: solide cristallin inodore
COULEUR	: blanc
pH (5% en sol aqueuse)	: 5-7
POINT D'EBULLITION	: 1390 °C (760 mm Hg)
POINT DE FUSION	: 755 °C
POINT ECLAIR	: 800 °C
TEMP. DE DECOMPOSITION	: 800 °C
INFLAMMABILITE	: -
EXPLOSIVITE	: -
SOLUBILITE DANS L' EAU	: 121g / 100 ml
POIDS MOLECULAIRE	: 102,89 g/mol

**10 - STABILITE ET REACTIVITE :**

STABILITE	Stable dans les conditions normales d' utilisation.
CONDITIONS A EVITER	Matières incompatibles. Echauffement au delà de 800 °C.
INCOMPATIBILITES	Agents oxydants forts, acides forts, sels de métaux lourds. Réagit au brome trifluoride en explosant.
PRODUITS DANGEREUX DE DECOMPOSITION	Bromure d'hydrogène, oxyde de sodium, vapeurs de brome.

**11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :**

DL50/CL50	Orale, souris: LD50 = 7 mg/kg Orale, rat: LD50 = 3500 mg/kg Peau, lapin : LD50 = 2000 mg/kg
-----------	---

**12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :**

TOXICITE AQUATIQUE	96H, LC50, poisson > 1000 mg/l 48H, EC50, daphnies > 1000 mg/l
TOXICITE AVIAIRE	Caille Bobwhite, oral aigu LD50 > 2250 mg/kg Caille Bobwhite/Canard Mallard, alimentaire LC50 > 5633 ppm.

Bioaccumulation peu probable car soluble dans l'eau.

**13 - INFORMATIONS RELATIVES A L' ELIMINATION :**

Eliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

Verser dans un récipient de grande capacité contenant de l'eau, puis jeter à l'égout en ajoutant beaucoup d'eau. La chaleur et les vapeurs résultant de la réaction d'hydrolyse peuvent être contrôlées en ajustant le rythme de l'addition.

**14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :**

Préparation non soumise à la réglementation sur les transports de marchandises dangereuses.

